Image not found or type unknown

MURETTE ABIMEE PAR LA TERRE DU VOISIN

Par **mariepel**, le **21/06/2009** à **16:47**

Bonjour,

J'avais il y a quelques années fait refaire la murette qui me sépare de mon voisin (elle a été faite en intégralité sur ma propriété). Aujourd'hui cette murette commence à bouger (et il va falloir la refaire) car le voisin "ne retient" pas sa terre. Il me semble qu'il existe une obligation pour le fond dominant de faire en sorte que sa terre ne gêne pas le fond "dominé". Quelqu'un a-t-il une réponse ?
Merci d'avance

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés